

**Organisme adhérent :**

Adresse :

Tel : Fax :

Email :

Adresse de l'établissement concerné :

Tel : Fax :

Email :

Siret :

Effectif :

Sera représenté à l'Assemblée Générale de l'Association par :

Titulaire : Mme/Mr

Fonction :

Email :

**Cluster ECO CHANTIERS**

4 rue Camille Flammarion—rue A.L Vérité

25 000 BESANCON

Tel : 03 81 41 16 14 / Fax: 03 81 41 16 10

Cluster.ecochantiers@fntp.fr

[www.eco-chantiers.com](http://www.eco-chantiers.com)

**Une association au service de l'innovation en matière de Travaux Publics :**

**Fondements de l'action :**

Adaptation des entreprises aux exigences environnementales et/ou de sécurité

Performance des matériaux, des procédés et des systèmes

Connaissance du comportement des ouvrages et des patrimoines

Recherche et Développement : réfléchir et travailler en commun

**Outils à mettre en commun :**

Guides méthodologiques  
Logiciels d'aide et d'analyse  
Rencontres  
Plateforme d'échanges  
Cahier des charges et CCTP

**Une organisation :**

Groupes de travail  
Conseil scientifique

**Quelques exemples :**

Groupe « utilisation des matériaux alternatifs »  
Guide chantiers « qualité de l'air », « Recherche-développement sur « la valorisation des déblais de chantiers »  
Responsabilité Sociale des Entreprises

[www.eco-chantiers.com](http://www.eco-chantiers.com)

Les membres fondateurs :



Les partenaires du Carrefour



**BULLETIN D'ADHESION 2017**

**CATALYSEUR D'INNOVATION**  
*Co-organisateur du Carrefour des Maires et des Elus locaux de Franche-Comté*

Association Loi 1901

SIRET: 532 532 561

Les personnes morales privées ou publiques adhérentes aux statuts sont réunies au sein de **3 Collèges\***

**Barème\* TTC**

**J'adhère au Cluster Eco-chantiers dans l'un des 3 collèges : (cocher)**

1- « **Entreprises et acteurs économiques** » : Entreprises de travaux Publics et génie civil; Carrières, producteurs et fournisseurs matériaux, fabricants, distributeurs et installateurs de matériel et d'éco-matériaux; bureaux d'études techniques, ingénieries, maîtres d'oeuvre; producteurs, distributeurs d'énergie, entreprises locales d'énergie ; concessionnaires réseaux d'eau, gaz, électricité, télécoms, pétrole ; prescripteurs, certificateurs, banquiers ; autres entreprises.

**Collège entreprises :**

CA<500K €:	300 €	<input type="checkbox"/>	Entreprises et acteurs économiques
50k <CA<1M €	600 €		
CA>1M €	800 €		

2 - « **Collectivités, institutionnels et autres partenaires** » : Communes, Intercommunalités, Communautés urbaines ; Départements , Région, Syndicats mixtes, Sociétés Publiques Locales, structures de développement économique, DREAL, DIRECLIE, Association d'élus, Agences, associations et autres organismes oeuvrant pour le développement territorial durable; Institutionnels partenaires, territoires impliqués dans le développement du cluster (représentés par leurs élus).

**Collège Collectivités :**

Collectivités < 5000 habitants	300 €	<input type="checkbox"/>	Collectivités et institutionnels
Collectivités > 5000 habitants	600 €		
Autres membres du collège	800 €		

3- « **Organismes de formation / recherche, Organisations professionnelles** » : organismes de formation initiale et continue, enseignement supérieur; laboratoire ou centres de recherche publics ou privés, centres techniques, experts, autres acteurs de la formation, de l'innovation, de la recherche, organisations professionnelles; autres clusters ou pôles de compétitivité français ou étrangers, personnalités qualifiées; autres partenaires divers.

**Collège Organismes de formation / recherche :**

Organisme formation/recherche:	500 €	<input type="checkbox"/>	Organisme de formation/recherche
Laboratoires, experts:	600 €		
Organisations professionnelles:	800 €		

\* Les membres sont valablement représentés au sein de l'Association, soit par leur Président ou dirigeant de droit, soit par un représentant permanent désigné à cet effet.

Et s'engage à régler au Cluster le montant annuel correspondant au barème applicable

**Un Ecochantier c'est :**  
Un chantier de qualité  
Un chantier qui maîtrise les enjeux environnementaux (déchets, bruit, nature, CO2)  
Un chantier acceptable pour les riverains et les usagers de la voirie  
Une méthodologie d'approche et de travail partagée entre

\* Les adhésions de base peuvent être complétées par contribution financière et/ou subvention, aides de toute nature (conformément à l'article 10 des statuts adoptés le 5 avril 2011)

**Le :**  
**Signature (et tampon)**